Conditions d'accès au service

- Être bénéficiaire d'une décision d'orientation SAMSAH délivrée par la CDAPH (MDPH29) du fait d'un handicap psychique
- Être en emploi ou souhaiter travailler

Dossier d'inscription

Pour tout renseignement et inscription,
contacter le secrétariat : ☎**: 02 98 83 77 99**
Mail : secretariat.savs-samsah@lesgenetsdor.org

Modalités et lieux d'accueil

Accueil du lundi au vendredi sur rendez-vous :

SAMSAH à BREST

3 rue Édouard Belin
Bât. 2/3, Porte E, 1er étage
29200 BREST

☎ 02 98 83 77 99

Tram Ligne A : Arrêt Eau Blanche

Plan d'accès SAVS-SAMSAH Brest

SAMSAH à QUIMPER

64 Avenue de Keradennec
Immeuble K Nord
29000 QUIMPER

☎ 02 98 92 00 53

Bus ligne C1 ou C2: Arrêt C. Derven

Plan d'accès SAVS-SAMSAH Quimper

MAJ du 23/08/2023

SAMSAH

Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés

Un accompagnement social, professionnel et à la santé
pour favoriser le projet de vie
de personnes en situation de handicap psychique

***

3 rue Édouard Belin
Bât. 2/3, Porte E, 1er étage
29200 BREST

☎: **02 98 83 77 99**
Mail : secretariat.savs-samsah@lesgenetsdor.org

***

Un service financé par :

Les missions du SAMSAH

Le SAMSAH dispose d'un agrément de **58 places**, et intervient sur les territoires de Brest et Quimper.
Il accueille des personnes adultes en situation de handicap psychique.

La personne est soutenue dans la réalisation de son projet de vie grâce à un accompagnement global, adapté, de proximité, individualisé, dans la durée, autour de trois axes : la santé, l'inclusion sociale et l'insertion professionnelle.

Il propose ainsi un accompagnement personnalisé :

- Individualisé
- Par une équipe pluri disciplinaire
- Sous forme d'entretiens individuels et d'actions collectives.

Cet accompagnement a pour objectifs :

⇨ ***Pour les bénéficiaires :***

- Favoriser le maintien ou l'accès aux soins / la poursuite et l'effectivité de leur mise en œuvre.
- Favoriser le maintien ou l'accès à l'emploi en milieu ordinaire ou protégé.
- Favoriser l'acquisition de repères permettant de mener la vie la plus autonome possible.
- Favoriser le maintien, la restauration ou le développement de leurs liens familiaux, sociaux et professionnels.
- Faciliter les accès à l'ensemble des services offerts par la collectivité.
- Favoriser les conditions pour le plein exercice de sa citoyenneté.

⇨ ***Pour l'environnement :***

- Développer la coordination d'expertises particulières en facilitant l'interaction entre les acteurs du territoire.
- Être une interface de communication entre le champ médical, social, familial et professionnel.
- Être un lieu ressource d'informations, de préconisations pour les personnes et les partenaires.

Un accompagnement pluridisciplinaire

L'équipe est composée de :

- Une infirmière
- Un psychiatre
- Trois psychologues
- Trois intervenants sociaux
- Un chargé d'insertion professionnelle

Un accompagnement à la santé :

- Être vigilant quant à l'évolution globale de l'état de santé de la personne en favorisant l'accès aux soins et à la prévention en fonction de ses besoins et de sa demande.
- Coopérer et être en interface avec les professionnels de santé.
- Apporter un appui méthodologique à l'équipe pluridisciplinaire.
- Proposer un entretien avec le psychiatre du service.

Un accompagnement social :

- Soutenir la gestion budgétaire et les démarches administratives.
- Conseiller la mise en place de règles d'hygiène de vie et de gestion de l'habitat.
- Rompre l'isolement : favoriser la création ou le maintien de liens sociaux, les loisirs et la mobilité.
- Utiliser les outils numériques

Un appui psychologique :

- Réaliser des entretiens de soutien et proposer la réalisation de tests et d'évaluations.
- Apporter un éclairage clinique à l'équipe pluridisciplinaire.

Un accompagnement à la vie professionnelle :

- Valoriser les compétences de la personne et repérer les potentiels freins à l'emploi.
- Construire le projet professionnel, en milieu ordinaire ou protégé.
- Accompagner la recherche et le maintien dans l'emploi.